

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 27
Pouvoirs : 5
Votants : 32

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 05 Septembre 2017

Le 11 septembre 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD.

Absents excusés : Nathalie BARDE (pouvoir Jacky DUTRUC), Brigitte COULON, Olivier EYRAUD, Chantal NOEL (pouvoir Yves DUMOULIN), Raymond MOUSSY (pouvoir Marie-Christine THEVENET), Richard PACCAUD, Marc PECHOUX (pouvoir Claude TRASSARD), Etienne SERRAT (pouvoir Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars-sur-Formans), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Gaëlle LICHTLE

OBJET : ENVIRONNEMENT - ANIMATION DU PROGRAMME AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC) DU MORBIER-FORMANS AVEC L'EPTB

M. Bernard Grison, Président, en l'absence de M. Etienne SERRAT, Vice-Président en charge de l'Environnement, rappelle que :

Lancé pour une période de 5 ans en 2016, le programme agro-environnemental et climatique (PAEC) a entamé sa deuxième année de mise en œuvre.

Outil de financement européen, le PAEC a pour objectif d'inciter les agriculteurs à changer leurs pratiques de culture pour des mesures alternatives contribuant à améliorer la qualité de l'eau des rivières, ainsi qu'à limiter l'érosion des sols.

Ce programme permet de mobiliser des aides relatives à la mise en œuvre de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur des territoires à enjeux forts. Leurs périmètres sont délimités dans des zones d'intervention prioritaire (ZIP).

Deux ZIP avaient été identifiées sur l'ouest du département de l'Ain par le syndicat mixte Avenir Dombes Saône, qui avait répondu à l'appel à candidature de la région Rhône-Alpes sur les PAEC en octobre 2015 :

- ZIP Dombes : 50 000 ha, 826 exploitations à dominante grandes cultures et polyculture-élevage.
- ZIP Formans-Morbier : 8 500 ha, 180 exploitations à dominante grandes cultures. La moitié de cette surface est éligible aux mesures agroenvironnementales (ilôts déclarés à la PAC).

L'animation de ces mesures (MAEC) sur la ZIP Formans-Morbier avait été confiée à l'EPTB par l'ancien syndicat mixte Avenir Dombes Saône. Cette animation consiste à identifier des agriculteurs intéressés et concernés par les mesures, les rencontrer, élaborer avec eux un diagnostic de leurs pratiques, et les accompagner dans la mise en œuvre des mesures les plus adaptées (retard de fauche, bandes enherbées, réduction utilisation produits phytosanitaires...).

Pour la deuxième année de campagne, l'EPTB sollicite la communauté pour co-financer son animation.

Les mesures sont financées par le PAEC sur cinq ans, or 2017 est la deuxième et dernière année de contractualisation des mesures. L'animation se poursuivra donc les trois voire quatre prochaines années et l'EPTB sera donc amené à solliciter à nouveau la CCDSV pour une contribution à sa mission d'animation.

Pour la campagne 2017, l'animation nécessaire sur la ZIP Formans-Morbier correspond à :

- 35 jours pour les réunions publiques, la communication, la rencontre des agriculteurs, le montage des contrats MAEC ;
- 12 jours pour le suivi des contrats et la restitution des diagnostics réalisés en 2016.

Les dépenses induites par le projet représentent pour 2017 un total de 12 289.79 €.

Le plan de financement pour l'année considérée prévoit des financements de l'Union européenne (LEADER) – 64 %, de la CCDSV et une part d'autofinancement - 20 %.

Le montant de la participation demandé à la CCDSV pour l'animation est de 1 967,81 €, soit 16 % du coût global de la prestation.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Décide** de participer pour l'année 2017 à l'animation agricole du PAEC de la ZIP du Formans-Morbier ;
- ✓ **Attribue** à ce titre, une aide de 1 967,81 € pour 2017 à l'EPTB Saône Doubs, chargé de l'animation de ce programme ;
- ✓ **Mandate** le président pour mettre en œuvre la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **15 SEP. 2017**
 N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170911-2017C78-EN
 Affichage le : **15 SEP. 2017**

A Trévoux, le 11/09/2017

Le Président,
 Bernard GRISON

